



PIECE JOINTE N°1 : DESCRIPTION DU PROJET

RUBRIQUE 2663

Référence : 1909EL7P2000059
Rapport : EL7P2/22/573
Septembre 2022
Version n°3.0



DSI PLASTICS
A la pièce Magnin
Zone Artisanale
39 360 VIRY



SOCOTEC Environnement
Agence Environnement & Sécurité Lyon
11 rue Saint Maximin
69416 Lyon Cedex 03
Tél. : 04 72 11 46 30 – email : hse.lyon@socotec.com

Suite à l'incendie qui a détruit son bâtiment logistique (stockage de produits finis principalement) survenu le mercredi 17 avril 2019, l'établissement a procédé à sa reconstruction.

La construction du bâtiment fait suite aux travaux de désamiantage et d'évacuation des restes du bâtiment détruit.

Celui-ci dispose de deux cellules d'une superficie respective de 2722m² et de 1633 m², séparées par un mur coupe-feu 2h.

La hauteur à l'acrotère du bâtiment est de 10,1 m.

Le bâtiment sert principalement au stockage des produits finis de l'établissement. L'exploitant pourra également stocker dans ce bâtiment (quantités faibles à négligeables, inférieures à 500 t au total) :

- des emballages (cartons, palettes, etc.) destinés à l'expédition de produits finis,
- des composants tels que visseries, agrafes, cales.

Le présent dossier d'enregistrement constitue une demande d'augmentation de la capacité de stockage du bâtiment, auparavant soumis à déclaration.

Le bâtiment est concerné par la rubrique 2663.2 de la nomenclature des ICPE sous le régime de l'Enregistrement, il n'est pas concerné par la rubrique 1510. Une note sur le classement 1510 du site est présentée en annexe.

Les produits concernés par la rubrique 2663.2 sont :

- les produits finis de l'établissement pour un volume d'environ 18 500 m³ - stockage dans bâtiment logistique
- les produits finis de l'établissement pour un volume d'environ 7500 m³ – stockage en extérieur
- les produits de non qualité en attente de broyage pour un volume de 570 m³ - stockage en extérieur

Les emballages stockés dans le bâtiment (rubrique 1530) représenteront un volume maximal de 805 m³.

Un plan de l'ensemble des stockages du site est présenté en annexe.

Concernant le respect des prescriptions générales, le bâtiment objet de ce dossier est considéré comme un "site nouveau" au titre de la rubrique 2663 bien que le site DSI Plastics dispose d'un arrêté préfectoral d'autorisation.

Le bâtiment logistique n'est pas équipé de système d'extinction automatique d'incendie (non imposé par la réglementation ICPE pour les bâtiments d'une surface inférieure à 3000 m² soumis à enregistrement selon la rubrique 2663).

Ce bâtiment logistique est séparé du bâtiment production, soumis à enregistrement selon la rubrique 2661 de la nomenclature des ICPE par une distance supérieure à 10 m.

Les quais seront localisés au niveau d'un auvent de 200 m².

Une voie engins sera présente sur l'ensemble du périmètre du bâtiment.

Le bâtiment possède un seul niveau et ne dispose pas de mezzanine.

L'établissement est clôturé et dispose d'un portail. Afin de faciliter l'accès des services d'incendie et de secours, il est envisagé une modification du portail afin qu'il puisse être ouvert par les services d'incendie et de secours au moyen d'une « clé pompiers ».

Le stationnement des véhicules du personnel est à l'extérieur de l'entreprise, sur une parcelle mise à disposition par la mairie. Il n'y a que les voitures de la direction et des éventuels clients ou fournisseurs



qui stationnement dans la cour. Les véhicules stationnement donc sans gêner l'exploitation et l'accès des secours.

Le nouveau bâtiment a été construit en lieu et place du bâtiment détruit par l'incendie. Le site était auparavant soumis à déclaration concernant ses activités de stockage. Le présent dossier d'enregistrement porte uniquement sur l'augmentation de capacité du bâtiment, régulièrement déclaré.

Les communes concernées par le rayon d'affichage sont :

- Viry (39)
- Choux (39)

La carte du rayon d'affichage est présentée en annexe.

La liste des parcelles cadastrales sur lesquelles le site est implanté est présentée en annexe (+ fichier en .csv).

L'attestation de vente de certaines parcelles par la commune est présentée en annexe.

Pour information, les évolutions administratives du site sont présentées dans le tableau ci-après :

Date	Evolution	Classement ICPE associé			Document associé
		Rubrique	Volume	Régime	
Août 2007	Dossier de demande d'autorisation suite à l'augmentation de la capacité de production du site DG Industries à 25 t/j	2661-1A	25 t/j	A	Arrêté préfectoral d'autorisation n°1212 107/2007 du 03/08/2007
		1530	2100 m3	D	
		2662-b	800 m3	D	
		2663-1b	500 m3	D	
		2663-2b	8826 m3	A	
2920-2a	546,5 kW				
Avril 2019	APMU suite incendie du du bâtiment logistique	Sans objet			Arrêté préfectoral n°AP-2019-15-DREAL Du 26/04/2019
Janvier 2020	Porter à connaissance concernant la reconstruction du bâtiment logistique	2661-1A	25 t/j	E	-
		1530	900 m3	D	
		1532	1200 m3	D	
		2662-b	800 m3	D	
		2663-2b	8912 m3	D	
Janvier 2021	Dossier d'enregistrement concernant l'augmentation de capacité du bâtiment logistique	2661-1A	25 t/j	E	-
		1530	805 m3	D	
		2662-b	800 m3	D	
		2663-2b	26 570 m3	E	